



Coordination CGT CEA

Organisation des activités
suite au reconfinement

Monsieur l'Administrateur Général du CEA

Madame la Directrice des Ressources Humaines
et des Relations Sociales du CEA

Saclay, le 30 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du Président de la République, le 28 octobre, un communiqué interne a été envoyé hier à tous les agents du CEA. Il en ressort que la volonté de la direction générale est de s'inscrire dans une politique visant à trouver « *un juste équilibre entre la préservation de la santé qui est essentielle et le maintien du travail pour protéger l'économie* », avec notamment pour objectifs de « *maintenir ouverts les moyens expérimentaux, plateformes, et laboratoires* » et de « *poursuivre autant que faire se peut les recherches* » ainsi que « *les activités, en soutien à l'industrie, dans le domaine de l'assainissement et démantèlement, les projets et les chantiers* ».

Concrètement, au vu des premiers retours des centres, il apparaît difficile de concilier l'objectif affiché de « *réduction très significative de la présence sur site* » avec une organisation du télétravail sous la seule responsabilité des responsables d'unités - chacun ayant forcément tendance à viser une activité maximale dans son installation ou son laboratoire.

Nous demandons donc que la direction générale mette tout en œuvre pour que, dans l'optique de limiter les déplacements et les interactions afin d'endiguer la circulation du SARS-CoV-2, le télétravail soit effectivement la norme pour toute activité le permettant, même partiellement. Cela implique que certaines activités, même si elles sont maintenues, ne le soient pas en mode nominal habituel, et que d'autres soient différées lorsque rien d'impératif ne s'y oppose.

À l'inverse, les informations prévoyant, pour certains sites, un taux de présence supérieur la semaine prochaine à ce qu'il était durant les actuelles vacances scolaires sont préoccupantes.

Par ailleurs, nous sommes alertés sur la situation des FLS sur plusieurs centres (au moins Cadarache, Marcoule et Fontenay) où des agents cas contacts sont maintenus en poste au lieu d'être mis à l'isolement à domicile. Se pose aussi le problème du remplacement des agents testés positifs : ces cas existent à la FLS au moins à Cadarache, mais aussi au SPR sur des installations maintenues en fonctionnement à Marcoule. Nous souhaitons savoir comment la direction générale entend répondre à cette situation, surtout en période de vigilance accrue face aux risques sécuritaires.

Dans l'attente d'éclaircissements sur ces points, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la Coordination des syndicats CGT du CEA,
Hervé LAGADEC

